

Monteur technicien en réseaux électriques

RNCP35210 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	255
Formacode(s)	24086, 24089
Code(s) ROME	F1602, I1307, F1605
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	20/01/2021
Date d'échéance	20/01/2024

Certificateur(s)

GIP FORMATION ET CERTIFICATION POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE · SIRET : 18310907300027

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE BOURDELLE	19820021400049	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le monteur technicien en réseaux électriques est un professionnel de la construction de réseaux électriques (ouvrages intérieurs, réseaux aériens et éclairage public, réseaux souterrains et en émergence). Il effectue tous les travaux de mise en œuvre et de raccordements de réseaux en appliquant des techniques et des procédures prédéfinies. Son intervention permet d'acheminer l'électricité jusqu'aux lieux de consommation urbains ou ruraux.

ACTIVITÉS VISÉES

Préparation et solde d'une intervention sur réseaux électriques
Interventions clientèle sur ouvrage électrique intérieur
Interventions sur ouvrages électriques aériens et éclairage public
Interventions sur ouvrages électriques souterrains et en émergence

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Analyser les opérations qui seront à réaliser en recueillant les consignes lors du brief, le bon de travail, le contexte et les délais d'exécution demandés, les autorisations d'accès aux ouvrages afin de disposer des informations nécessaires avant intervention
Interpréter les informations en repérant les aspects techniques du chantier afin d'organiser son intervention en sécurité (méthodes de travail à mettre en œuvre, préparation du matériel)
Effectuer les contrôles sur le matériel nécessaire à l'intervention et son état et procéder si nécessaire à un entretien avant le départ en intervention
Choisir les équipements de protection individuelle, de protection collective adaptés aux risques identifiés afin de travailler en sécurité sur site lors de l'intervention
Assurer la sécurité du chantier en utilisant les moyens de signalisation adaptés afin de délimiter la zone à risques
Appliquer en permanence la réglementation et les normes en vigueur en analysant chaque situation avant d'agir afin

d'intervenir en sécurité sur les réseaux électriques et conformément aux procédures prescrites par le Comité des travaux sous Tension

Nettoyer et remettre en état le site du chantier selon la procédure en évacuant et en triant les déchets pour respecter l'environnement et les consignes de l'entreprise

Contrôler l'état du matériel et du véhicule après la mission et assurer leur remise en configuration pour les prochaines interventions

Exploiter les outils numériques du contexte professionnel (organiseur de poche numérique, tablette...) avant, pendant et après l'intervention pour vérifier les informations et assurer la traçabilité des interventions

Compléter les documents de fin de mission, de chantier, du rapport d'intervention en renseignant avec précision les supports afin d'informer l'entreprise sur la réalisation de l'intervention

Communiquer dans son environnement professionnel en rendant compte à la hiérarchie de l'état d'avancement des travaux en cours et au retour de l'intervention

Communiquer avec le client en adaptant son langage afin de véhiculer une image positive de l'entreprise

Informar sur l'entreprise et présenter les services proposés afin de renseigner le client sur l'offre de prestations

Programmer et/ou confirmer une intervention en contactant le client afin de vérifier le rendez-vous avant le déplacement

Appliquer les normes, procédures et règles de sécurité en vigueur propres aux travaux d'intervention client en analysant physiquement sur le terrain la faisabilité et les conditions de réalisation de l'intervention afin de travailler dans les conditions de sécurité obligatoires

Vérifier la consignation d'un ouvrage intérieur en procédant aux cinq étapes de la consignation pour contrôler la mise hors tension de l'ouvrage sur lequel l'intervention sera réalisée

Réaliser des opérations d'intervention sur ouvrage intérieur selon les procédures adaptées (communes, entreprises, particuliers)

Réaliser des opérations de dépose ou de remplacement de compteur ou autre appareil en se protégeant du risque électrique

Réaliser les interventions sur ouvrage intérieur de travaux sous tension (TST) en Basse Tension (BT)

Effectuer les contrôles d'informations client afin de vérifier la conformité de la prestation au regard des données contractuelles souscrites auprès du fournisseur

Effectuer les contrôles de fonctionnement (mise en service) avant départ du site du client pour vérifier et valider la prestation

Communiquer avec le client pour rendre compte de son intervention en suivant les consignes données par l'entreprise

Choisir les équipements de protection individuelle adaptés aux ouvrages électriques aériens

Analyser la situation dans son contexte réel avant l'intervention

Assurer la sécurité de la zone d'intervention en mettant en place la signalisation du chantier adaptée aux ouvrages électriques aériens

Appliquer les normes, procédures et règles de sécurité en vigueur propres aux travaux d'intervention sur les réseaux électriques aériens

Mettre en œuvre la réglementation technique en vigueur afin d'intervenir dans les conditions de sécurité obligatoires

Effectuer le contrôle de la consignation d'un ouvrage aérien

Repérer les câbles adaptés à l'installation à réaliser en suivant les instructions

Acheminer les câbles, matériels et outillages en hauteur en utilisant les moyens techniques spécifiques

Réaliser les opérations de déroulage de câbles dans l'ordre prescrit en utilisant un matériel adapté

Diagnostiquer un dysfonctionnement

Réaliser des opérations de dépannage ou de maintenance d'une installation électrique aérienne Basse Tension, Haute Tension catégorie A et Travaux Sous tension Basse Tension

Réaliser les interventions en aérien hors tension sur réseau Basse Tension en sécurité

Réaliser les interventions en aérien hors tension sur réseau Haute Tension catégorie A

Réaliser les interventions en aérien sur réseau sous tension en Basse Tension (BT) en respectant les procédures prescrites par le Comité des Travaux Sous

Tension

Contrôler le fonctionnement de l'ouvrage électrique aérien après intervention

Diagnostiquer un dysfonctionnement sur un éclairage public

Réaliser les opérations de dépannage et/ou de maintenance d'une installation d'éclairage public en Basse Tension et travaux sous tension en Basse Tension

Réaliser l'installation d'un éclairage public en Basse Tension et travaux sous tension Basse Tension

Réaliser les interventions d'éclairage public sur réseau sous tension en Basse Tension en respectant les procédures prescrites par le Comité des Travaux Sous Tension

Contrôler le résultat de l'intervention sur un ouvrage d'éclairage public après intervention

Choisir les équipements de protection individuelle adaptés aux ouvrages électriques souterrains ou en émergence

Analyser la situation réelle du site avant intervention en mettant en œuvre la procédure de repérage

Appliquer la signalisation et les normes de sécurité en vigueur propres aux travaux d'intervention sur les réseaux électriques souterrains ou en émergence

Appliquer les normes, procédures et règles de sécurité en vigueur propres aux travaux d'intervention sur les réseaux électriques souterrains ou en émergence

Repérer les câbles adaptés à l'installation à réaliser sur un ouvrage souterrain ou en émergence selon les instructions transmises

Vérifier la consignation d'un ouvrage souterrain ou en émergence

Dérouler des câbles électriques dans une tranchée selon un mode opératoire

Réaliser les interventions en souterrain hors tension sur réseau Basse Tension

Réaliser les interventions en souterrain hors tension sur réseau Haute Tension catégorie A (HTA)

Réaliser les interventions en souterrain de travaux sous tension en basse tension en sécurité en respectant la procédure prescrite par le Comité des Travaux Sous Tension

Contrôler le résultat de l'intervention sur un ouvrage électrique souterrain après intervention

Réaliser les interventions en émergence hors tension sur réseau Basse Tension en sécurité

Réaliser les interventions en émergence hors tension sur réseau Haute Tension catégorie A (HTA)

Réaliser les interventions en émergence de travaux sous tension en basse tension en sécurité en respectant la procédure prescrite par le Comité des Travaux Sous Tension

Contrôler le résultat de l'intervention sur un ouvrage électrique en émergence après intervention

Blocs de compétences

RNCP35210BC01 — Préparation et solde d'une intervention sur réseaux électriques

LISTE DE COMPÉTENCES

Analyser les opérations qui seront à réaliser à partir de consignes et du bon de travail

Interpréter les informations en repérant les aspects techniques du chantier

Effectuer les contrôles sur le matériel nécessaire à l'intervention et son état

Choisir les équipements de protection individuelle et de protection collective adaptés aux risques identifiés

Assurer la sécurité du chantier en utilisant les moyens de signalisation adaptés

Appliquer en permanence la réglementation et les normes en vigueur en analysant chaque situation avant d'agir conformément aux procédures prescrites par le Comité des travaux sous Tension

Nettoyer et remettre en état le site du chantier selon la procédure de l'entreprise

Contrôler l'état du matériel et du véhicule après la mission et assurer leur remise en configuration pour les prochaines interventions Exploiter les outils numériques du contexte professionnel avant, pendant et après l'intervention et assurer la traçabilité des interventions

Compléter les documents de fin de mission, de chantier, du rapport d'intervention en renseignant avec précision les supports

Communiquer dans son environnement professionnel en rendant compte à la hiérarchie de l'état d'avancement des travaux en cours et au retour de l'intervention

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluations en centre de formation en cours et l'issue du Bloc 1

Épreuve écrite surveillée sous forme de questionnaire en temps limité sur les connaissances relatives au bloc 1 (QCM relatif à la sécurité d'un chantier et aux aspects techniques et normatifs sur l'électricité) et épreuve de travaux pratiques sur la préparation et le solde d'une intervention

Évaluation en entreprise en situation professionnelle (grille support)

Évaluation en situation réelle à partir d'une grille formalisée reprenant les compétences relatives au bloc 1 - La grille d'évaluation est complétée par l'entreprise en fin de formation du bloc

Épreuve écrite et présentation orale* de synthèse sur la base d'un dossier professionnel décrivant des activités relatives au bloc 1 (partie 1 du dossier)

- La présentation orale se déroule en fin de bloc 1 si le candidat s'inscrit uniquement sur le bloc 1 du Titre

RNCP35210BC02 — Interventions clientèle sur ouvrage électrique intérieur

LISTE DE COMPÉTENCES

Communiquer avec le client

Informar sur l'entreprise et présenter les services et prestations proposés

Programmer et/ou confirmer une intervention clientèle

Appliquer les normes, procédures et règles de sécurité en vigueur propres aux travaux d'intervention client en analysant physiquement sur le terrain la faisabilité et les conditions de réalisation de l'intervention

Vérifier la consignation d'un ouvrage intérieur en procédant aux cinq étapes de la consignation

Réaliser des opérations d'intervention sur ouvrage intérieur selon les procédures adaptées Réaliser des opérations de dépose ou de remplacement de compteur ou autre appareil Réaliser les interventions sur ouvrage intérieur de travaux sous tension (TST) en Basse Tension (BT)

Effectuer les contrôles d'informations client afin de vérifier la conformité de la prestation au regard des données contractuelles souscrites auprès du fournisseur

Effectuer les contrôles de fonctionnement (mise en service) avant départ du site du client pour vérifier et valider la prestation

Communiquer avec le client pour rendre compte de l'intervention

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluations en centre de formation en cours et l'issue du Bloc 2

Épreuve écrite surveillée sous forme de questionnaire en temps limité sur les connaissances relatives au bloc 2 (QCM relatif à la sécurité en intervention client et aspects techniques et normatifs sur l'électricité dans cet environnement) et épreuve de travaux pratiques sur une intervention client

Évaluation en entreprise en situation professionnelle avec grille

Évaluation en situation réelle à partir d'une grille formalisée reprenant les compétences relatives au bloc 2. La grille d'évaluation est complétée par l'entreprise en fin de formation du bloc 2

Épreuve écrite et présentation orale* de synthèse sur la base d'un dossier professionnel décrivant l'activité Intervention client sur ouvrage intérieur relative au bloc 2 (partie 2 du dossier)

- La présentation orale se déroule en fin de bloc 2 si le candidat s'inscrit uniquement sur le bloc 2 du Titre

RNCP35210BC03 — Interventions sur ouvrages électriques aériens et éclairage public

LISTE DE COMPÉTENCES

Choisir les équipements de protection individuelle adaptés aux ouvrages électriques aériens

Analyser la situation dans son contexte réel avant l'intervention

Assurer la sécurité de la zone d'intervention en mettant en place la signalisation du chantier adaptée aux ouvrages électriques aériens

Appliquer les normes, procédures et règles de sécurité en vigueur propres aux travaux d'intervention sur les réseaux électriques aériens

Mettre en œuvre la réglementation technique en vigueur afin d'intervenir dans les conditions de sécurité obligatoires

Effectuer le contrôle de la consignation d'un ouvrage aérien

Repérer les câbles adaptés à l'installation à réaliser en suivant les instructions

Acheminer les câbles, matériels et outillages en hauteur en utilisant les moyens techniques spécifiques

Réaliser les opérations de déroulage de câbles dans l'ordre prescrit en utilisant un matériel adapté

Diagnostiquer un dysfonctionnement

Réaliser des opérations de dépannage ou de maintenance d'une installation électrique aérienne Basse Tension,

Haute Tension catégorie A et Travaux Sous tension Basse Tension

Réaliser les interventions en aérien hors tension sur réseau Basse Tension en sécurité

Réaliser les interventions en aérien hors tension sur réseau Haute Tension catégorie A

Réaliser les interventions en aérien sur réseau sous tension en Basse Tension (BT) en respectant les procédures prescrites par le Comité des Travaux Sous Tension

Contrôler le fonctionnement de l'ouvrage électrique aérien après intervention

Diagnostiquer un dysfonctionnement sur un éclairage public

Réaliser les opérations de dépannage et/ou de maintenance d'une installation d'éclairage public en Basse Tension et travaux sous tension en Basse Tension

Réaliser l'installation d'un éclairage public en Basse Tension et travaux sous tension Basse Tension

Réaliser les interventions d'éclairage public sur réseau sous tension en Basse Tension en respectant les procédures prescrites par le Comité des Travaux Sous Tension

Contrôler le résultat de l'intervention sur un ouvrage d'éclairage public après intervention

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluations en centre de formation en cours et l'issue du Bloc 3

Épreuve écrite surveillée sous forme de questionnaire en temps limité sur les connaissances relatives au bloc 3 (QCM spécifique aux aspects techniques, normatifs et sécurité sur les ouvrages électriques aériens) et épreuve de travaux pratiques concernant une intervention sur ouvrage électrique aérien et/ou éclairage public

Évaluation en entreprise en situation professionnelle sur intervention sur ouvrage électrique aérien (grille support)

Évaluation en situation réelle à partir d'une grille formalisée reprenant les compétences relatives au bloc 3. La grille d'évaluation est complétée par l'entreprise en fin de formation au bloc 3

Épreuve écrite et présentation orale* de synthèse sur la base d'un dossier professionnel décrivant des activités Intervention sur ouvrage électrique aérien et éclairage public relative au bloc 3 (partie 3 du dossier)

- La présentation orale se déroule en fin de bloc 3 si le candidat s'inscrit uniquement sur le bloc 3 du Titre

RNCP35210BC04 — Interventions sur ouvrages électriques souterrains et en émergence

LISTE DE COMPÉTENCES

Choisir les équipements de protection individuelle adaptés aux ouvrages électriques souterrains ou en émergence

Analyser la situation réelle du site avant intervention en mettant en œuvre la procédure de repérage

Appliquer la signalisation et les normes de sécurité en vigueur propres aux travaux d'intervention sur les réseaux électriques souterrains ou en émergence

Appliquer les normes, procédures et règles de sécurité en vigueur propres aux travaux d'intervention sur les réseaux électriques souterrains ou en émergence

Vérifier la consignation d'un ouvrage souterrain ou en émergence

Repérer les câbles adaptés à l'installation à réaliser sur un ouvrage souterrain ou en émergence selon les instructions transmises

Dérouler des câbles électriques dans une tranchée selon un mode opératoire

Réaliser les interventions en souterrain hors tension sur réseau Basse Tension

Réaliser les interventions en souterrain hors tension sur réseau Haute Tension catégorie A (HTA)

Réaliser les interventions en souterrain de travaux sous tension en basse tension en sécurité en respectant la procédure prescrite par le Comité des Travaux Sous Tension

Contrôler le résultat de l'intervention sur un ouvrage électrique souterrain après intervention

Réaliser les interventions en émergence hors tension sur réseau Basse Tension en sécurité

Réaliser les interventions en émergence hors tension sur réseau Haute Tension catégorie A (HTA)

Réaliser les interventions en émergence de travaux sous tension en basse tension en sécurité en respectant la procédure prescrite par le Comité des Travaux Sous Tension

Contrôler le résultat de l'intervention sur un ouvrage électrique en émergence après intervention

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluations en centre de formation en cours et l'issue du Bloc

Épreuve écrite surveillée sous forme de questionnaires en temps limité sur les connaissances relatives au bloc 4 (QCM relatif aux aspects techniques, normatifs et sécurité sur les ouvrages électriques souterrains et émergents) et épreuve de travaux pratiques concernant une intervention sur ouvrage électrique souterrain

Évaluation en entreprise en situation professionnelle sur une intervention sur un ouvrage électrique aérien (grille support)

Évaluation en situation réelle à partir d'une grille formalisée reprenant les compétences relatives au bloc 4. La grille d'évaluation est complétée par l'entreprise en fin de formation du bloc 4

Épreuve écrite et présentation orale* de synthèse sur la base d'un dossier professionnel décrivant l'activité Intervention sur ouvrage électrique souterrain ou en émergence relative au bloc 4 (partie 4 du dossier)

- La présentation orale se déroule en fin de bloc 4 si le candidat s'inscrit uniquement sur le bloc 4 du Titre

Pour obtenir le Titre Monteur technicien en réseaux électriques dans son ensemble après un accès formation, le candidat doit valider les épreuves relatives aux 4 blocs de compétences et obtenir un avis favorable du jury de certification final

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Entreprises de travaux publics, de transport et de distribution d'électricité

Entreprises locales ou nationales publiques, grands opérateurs

Entreprises locales ou nationales privées

Entreprises sous-traitantes de grands groupes

PME du secteur des travaux publics

Collectivités territoriales

Entreprises d'éclairage public, de réseaux électriques souterrains, en émergence...

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Technicien d'intervention polyvalent

Électricien monteur réseaux

Monteur de réseaux électriques

Monteur de lignes électriques

Monteur en éclairage public

Monteur électricien

Monteur électricien travaux souterrains

Monteur haute et basse tension

Monteur électricien en réseaux de distribution électrique

Technicien d'intervention en réseaux électriques

Électricien d'éclairage public

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Les prescriptions au regard des activités sur réseaux électriques prennent en compte les exigences contenues dans les textes réglementaires en vigueur en matière de risque électrique. Leur mise en œuvre, dans le respect des principes généraux de prévention, répond à un ensemble de prescriptions issues de la réglementation du travail visant à garantir et améliorer la sécurité des travailleurs et la protection de leur santé.

Ces prescriptions concernent :

la protection des travailleurs contre le risque d'origine électrique

les conditions de mise en œuvre et d'utilisation des équipements de travail et équipements de protection individuelle

la démarche générale d'évaluation du risque

la formation à la sécurité électrique

la protection des travailleurs susceptibles d'être exposés à une atmosphère explosible

les prescriptions particulières d'hygiène et de sécurité applicables aux travaux effectués dans un établissement par une entreprise extérieure

l'intégration de la sécurité et la coordination en matière de sécurité et de protection de la santé lors des opérations de bâtiment et de génie civil

les mesures particulières de protection et de salubrité applicables aux employeurs

les mesures relatives à l'exécution des travaux en hauteur lorsqu'il y a concomitance avec des opérations

les travaux d'élagage.

D'autres textes que ceux issus de la législation du travail participent à cette démarche de prévention des accidents et peuvent s'appliquer : exécution de travaux dans l'environnement électrique de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution d'électricité.

Différentes habilitations sont demandées pour exercer le métier de Monteur technicien en réseaux électriques.

L'employeur a pour obligation de former et d'habilier les salariés et de vérifier régulièrement que les techniciens exercent leur activité en sécurité selon la réglementation en vigueur. Les différentes habilitations recommandées sont délivrées par des organismes indépendants de la certification visée mais sont obligatoires pour exercer les activités du métier.

REFERENCES NORMATIVES

CET BT (SERECT) Conditions d'exécution du travail – travail sous tension – basse tension sur les ouvrages

Cursus TST BT (CTST) Cursus d'octobre 2019 de formation aux travaux sous tension en basse tension sur les ouvrages

Fiches BT (SERECT) Recueil des fiche techniques du matériel travail sous tension basse tension

Fiches FT (SERECT) Janvier 2020 Recueil des fiches techniques – travail sous tension – basse tension

NF C 11-201 Réseaux de distribution publique d'énergie électrique

NF C 11-201 F1 Fiche d'interprétation de la norme NF C11-201 d'octobre 1996

NF C 11-201 F2 Fiche d'interprétation de la norme NF C11-201 d'octobre 1996

NF C 13-100 Postes de livraison établis à l'intérieur d'un bâtiment et alimentés par un réseau de distribution publique HTA (jusqu'à 33 kV) (avril 2015)

NF C 14-100 Installations de branchement à basse tension

NF C 14-100 F1 Fiche d'interprétation de la norme NF C14-100 de février 2008

NF C 14-100 F2 Fiche d'interprétation de la norme NF C14-100 de février 2008

NF C 15-100 COMPIL Décembre 2013 Installations électriques à basse tension - Version compilée de la norme NF C15-100 de décembre 2002, de sa mise à jour de juin 2005, de ses amendements A1 d'août 2008, A2 de novembre 2008, A3 de février 2010 et A4 de mai 2013, de ses rectificatifs d'octobre 2010 et de novembre 2012 et des fiches d'interprétation F11, F15, F17, F21 à F28

NF C 17-200 Installations d'éclairage extérieur – Règles

NF C 17-205 Installations d'éclairage extérieur - Détermination des sections des conducteurs et choix des dispositifs de protection

NF C 18-510 Recueil d'instructions générales de sécurité d'ordre électrique 1er juin 2012

NF EN 397 (S 72-501) Casques de protection pour l'industrie

NF EN 16001 Systèmes de management de l'énergie – exigences et recommandations de mise en oeuvre

NF EN 50110-1 (C 18-501) Exploitation des installations électriques

NF EN 50162 (C 17-400) Protection contre la corrosion due aux courants vagabonds des systèmes à courant continu

NF EN 50191 (C 18-191) Installation et exploitation des équipements électriques d'essais

NF EN 50286 (C 18-286) Vêtements de protection isolants pour installations basse tension

NF EN 50321 (C 18-461) Chaussures électriquement isolantes pour travaux sur installations à basse tension

NF EN 50365 (C 18-465) Casques électriquement isolants pour utilisation sur installations à basse tension

NF EN 50508 (C 18-407) Perches isolantes à usage multiple pour les opérations électriques sur les installations hautes tension

NF EN 60900 (C 18-400) Travaux sous tension - Outils à main pour usage jusqu'à 1 000 V en courant alternatif et 1 500 V en courant continu

NF EN 60903 (C 18-415) Travaux sous tension - Gants en matériau isolant

NF EN 61111 (C 18-421) Travaux sous tension - Tapis isolants électriques

NF EN 61112 (C 18-422) Travaux sous tension - Nappes isolantes électriques

NF EN 61230 (C 18-446) Travaux sous tension - Équipements portables de mise à la terre ou de mise à la terre et en court-circuit

NF EN 61243-1 (C 18-313) Travaux sous tension - Détecteurs de tension

Partie 1 : Type capacitif pour usage sur des tensions alternatives de plus de 1 kV

NF EN 61243-2 (C 18-314-2) Travaux sous tension - Détecteurs de tension

Partie 2 : Type résistif pour usage sur des tensions alternatives de 1 kV à 36 kV

NF EN 61243-3 (C 18-314-3) Travaux sous tension - Détecteurs de tension

Partie 3 : Type bipolaire basse tension

NF EN 61243-5 (C 18-310) Travaux sous tension - Détecteurs de tension

Partie 5 : Systèmes détecteurs de tension (VDS)

NF EN 61479 (C 18-479) Travaux sous tension - Protectors de conducteurs flexibles en matériau isolant

NF EN 61958 (C 42-958) Ensembles préfabriqués d'appareillages haute tension – Systèmes indicateurs de présence de tension

NF EN 62193 (C 18-193) Travaux sous tension - Perches télescopiques et perches de mesure télescopiques

NF EN 62271-102 (C 64-471-102) Appareillage à haute tension - Partie 102 : Sectionneurs et sectionneurs de terre à courant alternatif

UTE C 11-001 Conditions techniques auxquelles doivent satisfaire les distributions d'énergie électrique - Arrêté technique du 17 mai 2001 illustré UTE 17-202 Installations d'éclairage extérieur - Guide pratique - Installations d'illumination temporaire par guirlandes, motifs lumineux ou luminaires

UTE C 18-510-1 Recueil d'instructions de sécurité électrique pour les ouvrages 1er juin 2012

UTE C 18-510-2 Prescriptions de sécurité électrique relatives aux opérations effectuées sur les installations de production d'électricité ou dans leur environnement 16 janvier 2013

UTE C 18-540 Prescriptions de sécurité électrique pour les opérations basse tension sur les installations et les ouvrages hors travaux sous tension juin 2012

AIPR : Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (obligatoire au 1er janvier 2018)

DT DICT

- Arrêté du 27 décembre 2016 : guide d'application de la réglementation anti-endommagement réunissant toutes des dispositions opérationnelles d'application de cette réglementation, et approuvant les 3 fascicules :

Fascicule 1 • « dispositions générales »

Fascicule 2 • « guide technique des travaux ».

Fascicule 3 • « formulaires et autres documents pratiques ».

Les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur le 1er janvier 2017 à l'exception de celle relative à la mise en place d'une fonctionnalité complémentaire du guichet unique à destination des particuliers qui entre en vigueur le 1er janvier 2018.

- Arrêté du 13 juillet 2000 « Réseaux de distribution de gaz ».
- Norme NF S70-003 « Travaux à proximité des réseaux ».
- NF C 18-510 « Réseaux électriques ».
- NF EN 12889 « Assainissement ».
- NF P 98-331 et NF P 98-332 « Chaussées et dépendances ».

Arrêté du 22 décembre 2015 « Contrôle des compétences

- Code de l'environnement

Sécurité des réseaux souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution :

Article L554-1 à L554-5 Créé par loi no 2010-788 du 12 juillet 2010 - art. 219 Article R554-1 Modifié par décret no 2012-970 du 20 août 2012 - art. 1 Article R554-2 Modifié par décret no 2015-526 du 12 mai 2015 - art. 9

L'arrêté du 15 février 2012 modifié le 27 décembre 2016, pris en application du chapitre IV du titre V du livre V du code de l'environnement relatif à l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution

- Code du travail

Réglementation du travail

Article R4323-55 Créé par décret no 2008-244 du 7 mars 2008 Autorisation de conduite

Article R4323-56 Créé par décret no 2008-244 du 7 mars 2008

Obligations du chef d'établissement

Article L4121-1 Modifié par loi no 2010-1330 du 9 novembre 2010 - art. 61

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 385 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (17 % des actifs en emploi)

Familles professionnelles (FAP)	B2X32 — Ouvriers en électricité du bâtiment · tension 5/5 (Très élevée) B2X35 — Ouvriers en montage réseaux électriques et télécoms · tension 5/5 (Très élevée) B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP · tension 5/5 (Très élevée) G1X75 — Techniciens et agents de maîtrise en assistance et support technique client et en installation et maintenance télécoms et courants faibles · tension 5/5 (Très élevée) M2X92 — Responsables et cadres de la production, de l'exploitation et de la maintenance informatique et télécom · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	21 400
Jugés difficiles à recruter	57 %
Emplois saisonniers	5 %
Familles professionnelles (FAP)	B2X32 — Ouvriers en électricité du bâtiment B2X35 — Ouvriers en montage réseaux électriques et télécoms B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP G1X75 — Techniciens et agents de maîtrise en assistance et support technique client et en installation et maintenance télécoms et courants faibles M2X92 — Responsables et cadres de la production, de l'exploitation et de la maintenance informatique et télécom

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Diplôme ou titre inscrit au RNCP de niveau 3 validé

Titulaire des attestations et habilitations nécessaires pour occuper un emploi dans le domaine

Connaissances du contexte réglementaire

Certificat médical d'aptitude à l'exercice des travaux en hauteur et travaux sous tension

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

2 professionnels du métier (membres extérieurs au GIP FCIP et au centre de formation partenaire)

1 représentant de l'organisme certificateur (GIP FCIP de Toulouse)

1 représentant du centre de formation partenaire préparant à la certification

COMPOSITION DU JURY — VAE

2 professionnels du métier (membres extérieurs au GIP FCIP)

1 représentant de l'organisme certificateur (GIP FCIP de Toulouse)

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 500 €
Selon la branche	7 500 € – 8 887 €
Prise en charge	Branches concernées
8 500 €	Valeur par défaut · 209 branches
8 887 €	CPNE autoroutes, CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
8 400 €	CPNE conjointes du bâtiment et des travaux publics

Base légale

Date de décision	20/01/2021
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	20/01/2024

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2019	24	0	100 %	100 %
2018	31	0	95 %	100 %
2017	28	0	100 %	100 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP22961, RNCP22108, RNCP9059

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://maforpro.ac-toulouse.fr/bilan-de-competences-vae/conception-de-certifications/nos-realisations/titre-monteur-technicien-en-reseaux-electriques>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35210/>